

## **Règlement MaredsTrail**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le MAREDSTRAIL est ouvert à toute personne ayant au minimum 12 ans accomplis le jour de la course. Chaque participant devra se déclarer en bonne santé et apte à courir. Le coureur devra être conscient que ce type de course à pied comporte des risques, il s'engage à ne pas tenir l'organisation responsable en cas d'un quelconque dommage corporel et/ou matériel.

### **CONSIGNES ET DOUCHES**

L'organisation met des vestiaires et des douches à disposition des coureurs. Les vestiaires seront fléchés à partir de la zone d'accueil. Pensez à prendre des habits de rechange et un sac poubelle pour vos affaires sales.

Une consigne sera également mise à disposition des participants ; ceux-ci pourront y déposer leur(s) sac(s). Attention, ce dépôt est permis sous l'entièvre responsabilité des déposants ; l'ASBL MAREDSTRAIL décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration, de perte ou de vol pouvant se produire avant, pendant ou après la course, de même que dans les vestiaires mis à disposition des participants.

### **PARCOURS ET OBSTACLES**

Les participants devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours, matérialisées par un fléchage aux arbres et de la rubalise entre autres.

Les coureurs devront impérativement respecter les consignes des bénévoles présents sur chaque obstacle. Le participant au MAREDSTRAIL reconnaît être apte à fournir des efforts continus sur une distance de 5 à 10 kilomètres, en particulier courir, ramper et escalader des obstacles en hauteur. Le tunnel est déconseillé aux personnes cardiaques. Il est également conseillé aux personnes pouvant présenter des troubles épileptiques ou asthmatiques de les éviter. Si le participant préfère éviter l'obstacle pour des raisons personnelles (phobie, peur, stress, fatigue, etc.), il pourra passer sur le côté.

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront mises à disposition à chaque poste de ravitaillement et sur le site de départ/arrivée. Elles devront être impérativement utilisées par les participants. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

## **SANCTIONS**

Toute infraction, notamment la circulation en sens inverse du circuit, le non-respect du parcours, un comportement dangereux ou agressif, l'abandon de déchets sur le parcours constaté par un de nos bénévoles ou un membre de l'organisation entraînera la mise hors course.

## **EN CAS DE PROBLÈMES**

Tous nos bénévoles ont un GSM sur eux permettant, dès le moindre souci, de contacter une de nos unités de soin. Les intervenants vous prendront en charge de la manière la plus adéquate possible.

## **ASSURANCES**

Responsabilité civile et individuelle accident : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. L'assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs. Il incombe à chaque participant d'avoir sa propre assurance individuelle accident qui couvre ses pratiques sportives ou de loisir et garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de la course qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable.

## **EN CAS DE DOMMAGES MATÉRIELS**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.

## **DROIT À L'IMAGE**

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser toutes les photos prises dans le cadre de la manifestation par un responsable ou par un tiers, dans le cadre de ses activités promotionnelles.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 02/02/2020. La limite des inscriptions est fixée à 400 participants (200 par circuit). Toutes les inscriptions doivent être effectuées via notre site internet maredstrail.com.

Attention, lors de votre inscription, veillez particulièrement à donner une adresse mail correcte que vous consultez régulièrement. En effet, c'est le seul moyen pour nous de vous contacter en cas de problème ou pour vous adresser des informations personnelles. Le participant doit au moins avoir 18 ans ou le consentement de son tuteur légal pour s'inscrire au MAREDSTRAIL.

L'inscription n'est valable qu'à condition qu'elle ait été payée en totalité, que le paiement intégral des frais supplémentaires ait été effectué, et que les présentes conditions générales ait été acceptées.

Si les inscriptions sont clôturées, vous aurez encore la possibilité de vous ajouter dans une liste d'attente. Vous serez recontacté par la suite si des places se libèrent.

## **DROIT DE RÉTRACTION**

En cas de non-participation, l'annulation ne sera pas remboursée, même sur présentation d'un certificat médical.

À noter que la revente de dossard est strictement interdite !

## **TARIFS DES INSCRIPTIONS**

Les tarifs d'inscriptions au MAREDSTRAIL sont les suivants :

- 15 euros /pers pour 10km
- 10 euros /pers pour 5km

## **ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT**

Si l'événement ne peut avoir lieu en raison de circonstances exceptionnelles, l'ASBL MAREDSTRAIL ne peut en aucun cas être tenue de rembourser les droits d'inscription et les frais supplémentaires éventuels.

## **PAIEMENT**

Un système de paiement en ligne est mis à disposition du participant. Le montant total de l'inscription devra toujours être payé à l'avance grâce à ce système. Nous estimons avoir pris toutes les précautions possibles et adéquates et agi en tant que vendeurs en ligne normaux et prudents. Le MAREDSTRAIL décline donc toute responsabilité en cas de vol et d'accident.

## **MODIFICATION D'INSCRIPTION**

Seul l'athlète lui-même pourra retirer son bracelet en présentant sa pièce d'identité. L'inscription n'est pas transférable à un autre athlète ou pour la prochaine édition.

## **VALIDITÉ DES CLAUSES**

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions sont nuls ou illégaux, quelle qu'en soit la raison, cela n'affectera pas la validité des autres articles des présentes conditions générales.